
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
2017
CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Québec (Québec) G1S 4B1



Pierre Lahoud, 2013.

LE 10 AVRIL 2018



CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

13 ans (2004-2017)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca

Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Être citoyen, c'est être conscient de ses droits et de ses devoirs. La cité n'a pas pour rôle de l'aider, de le rendre libre, de le protéger, lui-même est censé contribuer à la cité. Au péril des idées, Tariq Ramada et Edgar Morin, p. 154, 2014.

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec une grande confiance en la parole citoyenne que j'entreprends de rendre compte, encore une fois, des activités de votre conseil de quartier. Oui, la parole citoyenne doit garder sa place dans la dynamique de la vie municipale. Cette année aura été une rude remise en question de la pertinence de notre organisation, de notre participation forte et efficace à la vie de notre quartier, de notre ville.

Les conseils de quartier de la Ville de Québec ont développé une belle collaboration en se regroupant au sein d'une table de concertation et en s'attachant à la défense de l'approbation référendaire. Face à la résolution du gouvernement de limiter la voix citoyenne par l'abandon de ce moyen de participation citoyenne, ils ont assuré la rédaction collective du mémoire des conseils de quartier et la représentation à la commission parlementaire. La position des conseils de quartier est claire et ferme. Si le recours au référendum est aboli par la loi, la politique de consultation publique promise devra absolument être riche et obligatoire. Des propositions ont été mises de l'avant et les conseils demeurent dans l'attente d'une réponse positive. Il convient de souligner que la Ville a annoncé la mise sur pied d'un comité d'élus, fin 2017, qui se penchera sur le sort des conseils de quartier.

L'année se termine sur le dépôt du rapport de consultation sur la mobilité durable. Après le Sommet international, la consultation et le sondage, il est clairement établi que les citoyens et les citoyennes souhaitent un système structurant de transport en commun moderne, confortable, fréquent et à faible coût. Le projet attendu s'étalera sur plusieurs années à venir et transformera notre ville.

L'année aura aussi été celle de la mise en marche de nombreux chantiers sur le territoire de notre site patrimonial qui est au cœur de notre quartier. L'accompagnement offert par la Ville au moyen du Comité de la mise en œuvre du PPU a permis de suivre au plus près le déroulement des travaux et nous a engagés dans une démarche de collaboration et d'échange d'information qui a porté ses fruits. Les travaux se poursuivront encore tout au long de l'année en cours et jusqu'en 2020. Notre site patrimonial doit traverser cette période de réaménagement urbain en conservant autant que faire se peut, son caractère exceptionnel d'arrondissement historique. Les projets de sentier linéaire et d'identification visuelle nous permettent d'imaginer l'avenir de belle manière malgré les difficiles accommodements imposés par le PPU.

Je tiens à exprimer ici les plus sincères vœux de prompt rétablissement à notre collègue Luc Trépanier, secrétaire du conseil, qui a été victime d'un terrible accident en cette fin d'année 2017. Que notre affection l'accompagne jusqu'à son retour parmi nous.



Pierrette Vachon-L'Heureux, présidente
Conseil de quartier de Sillery

La qualité de vie du quartier nous tient à cœur!
Notre quartier, nous y vivons et nous y voyons ensemble!

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 Description du conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un quartier. Il constitue un des moyens prévus par le Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4, qui propose la Politique de consultation publique. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et d'encourager le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultation publique, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le conseil de quartier reçoit toutes les demandes de dérogations mineures de son territoire et se prononce sur leur pertinence. De façon générale, le conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique et la vie communautaire.

2.2 Conseil de quartier de Sillery

Le conseil de quartier de Sillery représente 13 570 personnes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec, soit l'ancienne ville de Sillery et une partie du quartier Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen. Le conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un conseil de quartier. Le conseil a été créé en décembre 2004. Il a célébré son 10^e anniversaire en 2014. Il a donc déjà plus de treize ans d'existence.

2.3 Perspectives

Un comité formé d'élus et d'élues du conseil municipal de Québec est à réfléchir sur le rôle et le mandat des conseils de quartier. Les travaux de ce comité pourraient être déterminants pour l'avenir du conseil de quartier de Sillery dans la mesure où des changements significatifs, quant au territoire de référence notamment, pourraient modifier le fonctionnement actuel. Rappelons que les travaux sur cette question sont rendus nécessaires à la suite de l'adoption du projet de loi 122 qui, en raison de la suspension de l'obligation référendaire en matière de modifications aux règlements d'urbanisme, oblige la Ville de Québec à définir une politique en matière d'information et de participation.

2.4 Membres

Le conseil de quartier de Sillery est composé de huit postes d'administrateurs, quatre hommes et quatre femmes, qui résident dans le quartier, élus par la population pour un mandat soit d'un an soit de deux ans.

Après l'assemblée générale du 11 avril 2017		En novembre 2017	
Pierrette Vachon L'Heureux	Présidente	Pierrette Vachon L'heureux	Présidente
Marc-André Maranda	Vice-président	Marc-André Maranda	Vice-président
Gaétan Côté	Trésorier	Gaétan Côté	Trésorier
Luc Trépanier	Secrétaire	Luc Trépanier	Secrétaire
Suzanne Jacques	Administratrice	Bénédicte Pelletier	Administratrice
Bénédicte Pelletier	Administratrice	Michel Langlois	Administrateur
Sylvie Dorion	Administratrice	Camille Bérubé-Lepage,	Administratrice
Michel Langlois	Administrateur	cooptée	

Les personnes occupant les postes de présidente, vice-président, trésorier et secrétaire ont été désignées à la séance du 11 avril 2017.

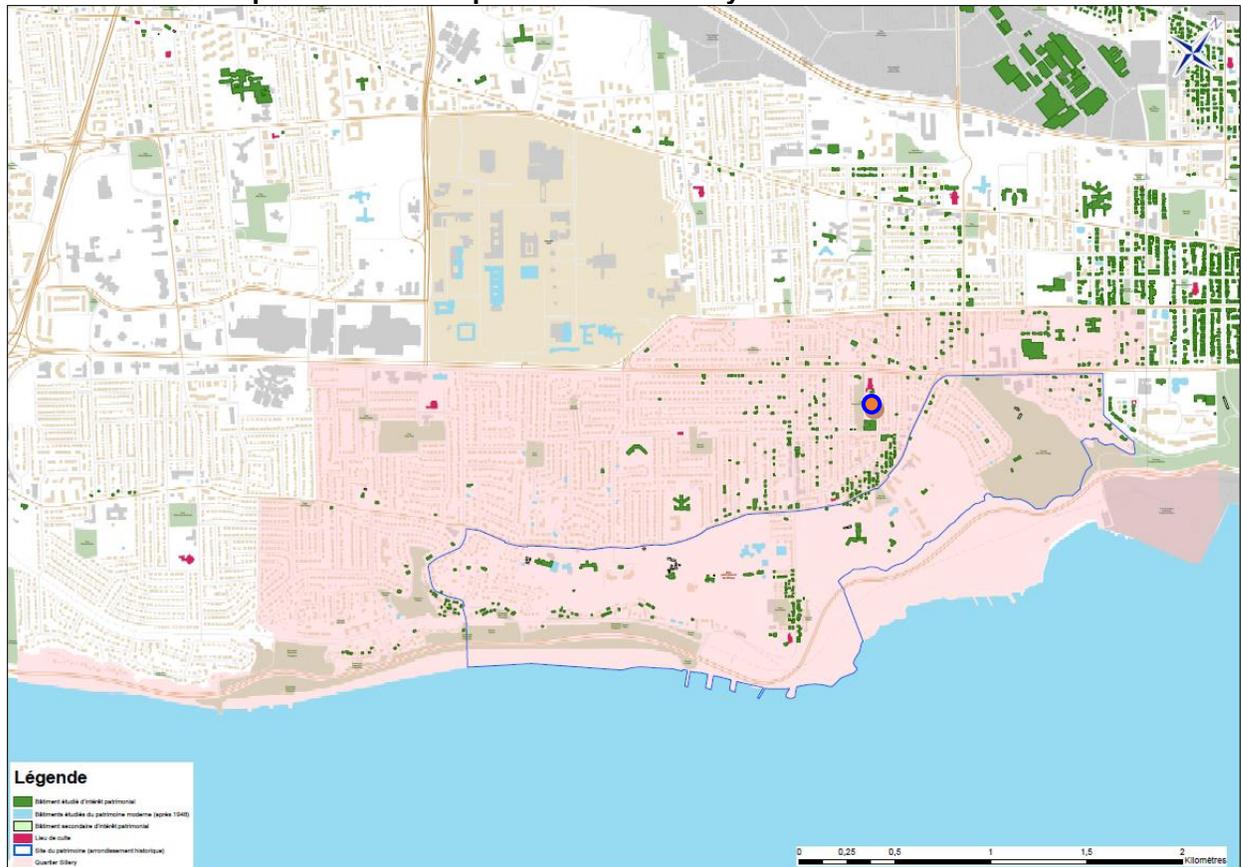
En cours d'année, Mmes Suzanne Jacques et Sylvie Dorion ont présenté leur démission comme membres du conseil d'administration du conseil de quartier. Madame Camille Bérubé-Lepage a été cooptée à la séance du 13 juin 2017.

Se sont joints également aux assemblées publiques, le conseiller du district électoral de Saint-Louis–Sillery, M. Paul Shoiry, jusqu'en octobre 2017. Par la suite, Mme Émilie Villeneuve assiste aux rencontres du conseil de quartier depuis son élection en novembre 2017. Une conseillère en consultation publique du Service de l'interaction citoyenne, M^{me} Cristina Bucica, s'assure que les démarches menées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapporte les décisions auprès de l'administration municipale. Celle-ci n'a toutefois pas le droit de vote. Madame Lorraine Guay assume les tâches reliées au secrétariat des rencontres du conseil de quartier.

2.5 Territoire du quartier

Les limites du territoire du quartier de Sillery sont marquées dans la carte ci-dessous :

Carte 1 Limites du quartier et du site patrimonial de Sillery.



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

 Centre communautaire Noël-Brulart

Notons que le site patrimonial déclaré de Sillery, institué en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. Ainsi la gestion de ce territoire entouré d'une ligne bleue dans la carte est soumise à deux instances, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 Assemblées

En 2017, le conseil de quartier a tenu dix assemblées ordinaires et a accueilli deux demandes d'opinion de l'Arrondissement à sa rencontre du 14 mars 2017. Il n'y avait pas quorum à la rencontre de décembre. Les assemblées publiques ont toutes eu lieu au Centre communautaire Noël-Brulart.

Tableau 2 Assemblées du conseil 2017

Assemblée	Date	Quorum	Début	Fin	Assemblée	Date	Quorum	Début	Fin
1	10/01	PV	19 h.	20 h3 5	Relâche				
2	14/02	PV	19 h.	21 h 20	Relâche				
3	14/03	PV	19 h.	22 : 00	7	12/09	PV	19 h.	20 : 35
4	11/04	PV	21 h.	21 : 50	8	10/10	PV	19 h.	20 : 15
5	09/05	Pv	19 h.	21 : 11	9	14/11	PV	19 h.	21 : 02
6	13/06	PV	19 h.	21 : 35	10	12/12	CR	19 h.	20 : 54

3.2 Présences

Le conseil de quartier de Sillery a toujours tenu ses séances et délibéré en public. Les votes relatifs aux actions entreprises ont été pris à l'unanimité.

À toutes les assemblées, sauf celle de décembre, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance a été rédigé par une secrétaire contractuelle. Un compte rendu plutôt qu'un procès-verbal a témoigné de la rencontre de décembre. Les procès-verbaux contiennent l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi des comités, les résolutions adoptées, les commentaires du conseiller ou de la conseillère municipale, l'information sur la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous rendus disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à cette adresse : www.ville.quebec.qc.ca/apropos/conseilsdequartier

Tableau 1 Présence citoyenne 2017

Assemblées	Janvier	Février	Mars	Avril	Avril (AGA)	Sous-	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Sous-	Total
Citoyens/Citoyennes	3	11	20	20		54	4	3			4	8	8	5	25	79

Tableau 2 Présences à la table du conseil 2017

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
		10	14	14	11	9	13	12	10	14	12	
Présidente	Pierrette Vachon-L'Heureux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
V-président	Marc-André Maranda	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Trésorier	Gaétan Côté	1		1	1	1	1	1	1	1	1	9
Secrétaire	Luc Trépanier	1	1	1	1	1	1	1	1	1		9
Administratrice	Mélanie Bédard	1	1									2
Bénédicte Pelletier		1	1		1	1	1	1		1		7
Administratrice	Sylvie Dorion	1	1	1	1	1						5
Administratrice	Suzanne Jacques							1	1			2
Administrateur	Michel Langlois		1				1		1	1		4
Administratrice	Camille Bérubé-Lepage							1	1			2
Conseiller municipal	Paul Shoiry	1	1	1	1	1		1	1			7
Conseillère municipale	Émilie Villeneuve									1	1	2
Conseillère en consultation	Cristina Bucica	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10

Au cours de l'année 2017, le conseil a eu le plaisir d'accueillir des invités au cours de cinq séances :

- 14 février : Catherine Charron de l'Institut du patrimoine culturel (Université Laval) a fait part à l'auditoire du projet de mise en valeur du patrimoine des anses de Sillery.
- 14 mars : Diane Collin, Joëlle Carpentier et Alexandre Armstrong, conseillers en urbanisme à la Ville de Québec, ont présenté le projet de modifications du PPU du Plateau centre de Sainte-Foy ainsi que le projet de PPU pour le pôle urbain Belvédère.
- 11 avril : Les architectes Julie Dubé et Yasmina Lacasse ont entretenu l'auditoire sur un impact important de la densification : l'ajout de nouveaux citoyens dans les quartiers construits.
- 9 mai : Benoît Fiset, premier technicien en géomatique au Service de l'aménagement et du développement urbain à la Ville de Québec expose la façon dont s'effectue la gestion numérique du patrimoine bâti.
- 13 juin : Yves Couture, secrétaire de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec expose l'historique, les pouvoirs, les compétences et la réglementation associés à la CUCQ

3.3 Les résolutions

- 10 janvier : **17-CA-02** Appui au projet de la Société d'histoire de Sillery pour commémorer le départ historique de 1642 de la Pointe à Puiseaux
- 14 février : **17-CA-05** Recommandation au conseil d'arrondissement à l'effet d'adopter le projet de modification au règlement sur le PIIA de l'ancienne Ville de Sillery.
- 17-CA-06** Résolution à l'effet de déposer un mémoire sur la sécurité routière à Sillery.
- 17-CA-07** Appui à la lettre sur la protection des arbres sur le lot 2077197 de l'avenue Chaumont.
- 17-CA-08** Résolution à l'effet de déposer un mémoire sur le Projet de loi 122 demandant notamment le maintien du processus référendaire en matière d'urbanisme.
- 14 mars **17-CA-13** Résolution à l'effet de déposer un mémoire dans le cadre de la consultation sur le pôle urbain Belvédère.
- 17-CA-14** Demande à l'Arrondissement de prendre en considération les réflexions du conseil de quartier et du conseiller du district en matière de sécurité routière à Sillery.
- 17-CA15** Appui à la demande des résidentes et résidents de l'avenue Chaumont de veiller à l'harmonisation architecturale d'une nouvelle construction.
- 11 avril : **17-CA-17-18-19-20** Nominations des dirigeants
Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux
Vice-Président : Marc-André Maranda
Secrétaire : Luc Trépanier
Trésorier : Gaétan Côté
- 17-CA-29** Appui à la demande des citoyens à l'effet de maintenir intégralement le parcours de l'autobus 11 du RTC sur le territoire de Sillery.
- 17-CA-30** Demande à la Ville de Québec d'intégrer la notion de Vision Zéro Accident à sa stratégie en matière de sécurité routière.
- 17-CA-31** En collaboration avec le regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec, demande à l'effet de retirer les dispositions du projet de loi 122 qui restreignent le droit des citoyens et des citoyennes à se prononcer par référendum.
- 9 mai : **17-CA-34** Appui à la pétition des résidentes et des résidents de la côte à Gignac relative aux excès de vitesse sur cette artère.

17-CA-35 Appui à la pétition des résidentes et des résidents de l'avenue Charles-Huot demandant de surseoir à l'ouverture de la rue sur le Boulevard Laurier.

17-CA-36 Appui à la pétition des résidentes et des résidents de la rue Bourbonnière demandant la réinstallation des dos-d'âne allongés sur cette artère.

12 septembre **17-CA-43** Demande au Réseau de transport de la Capitale de conserver le parcours 11 sur les tronçons du Chemin St-Louis, de la rue Sheppard et de l'avenue Maguire avec les arrêts actuels.

17-CA-44 Appui à la demande de la SDC Maguire de conserver la murale à saveur historique réalisée par l'artiste Sandra St-Laurent malgré la réglementation municipale qui ne le prévoit pas.

10 octobre : **17-CA-47** Résolution de remerciement au conseiller du district Saint-Louis-Sillery, Paul Shoiry, qui quitte la vie politique municipale soulignant notamment son assiduité aux rencontres du conseil de quartier et son souci pour une information pertinente et transparente.

14 novembre **17-CA-54** Demande à la Ville de Québec de veiller à inciter le propriétaire du Couvent de la Fédération des Augustines de la Miséricorde de Jésus (site patrimonial déclaré de Sillery) sur le chemin Saint-Louis par la mise en œuvre d'un projet de reconversion qui assurerait la mise en valeur de l'ensemble en satisfaisant à l'acceptabilité sociale du milieu.

17-CA-55 Appui à la requête d'une citoyenne relative à l'usage et à l'affichage du 1365, boulevard René-Lévesque.

17-CA-56 Rappel à la ministre de la Culture et des Communications de l'attente, pour 2018, du plan quinquennal du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur le Plan de conservation du site patrimonial de Sillery, telle qu'exigée par la Loi sur le patrimoine culturel.

On peut consulter le texte complet des résolutions à l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx

3.4 Promotion du conseil de quartier

De façon à améliorer l'information aux citoyennes et citoyens, le conseil de quartier de Sillery a rendu disponible à l'automne 2017 une page Facebook. L'objectif est de pouvoir communiquer rapidement les événements et débats sur les enjeux municipaux susceptibles d'intéresser la population du quartier et ainsi leur permettre de participer activement au développement de leur milieu. Le conseil souhaite atteindre, au cours des prochains mois, un nombre plus important de personnes à partir d'une présence sur les réseaux sociaux.

On peut consulter la page Facebook du CQS en rejoignant le lien suivant :

<https://www.facebook.com/search/pages/?q=conseil%20de%20quartier%20de%20sillery>

4. CONSULTATIONS PUBLIQUES

- 4.1. Le 14 février 2017 : Demande d'opinion et consultation publique sur le *Règlement modifiant le Règlement sur le PIIA de l'ancienne ville de Sillery (R.C.A3.V.Q.219)*

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery recommandent unanimement au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de modification au Règlement sur le PIIA de l'ancienne ville de Sillery (R.C.A3.V.Q.219) tel que proposé.

- 4.2. Le 14 mars 2017 : Demande d'opinion sur le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme en concordance avec le programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 218)*

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery recommandent unanimement au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme en concordance avec le programme particulier d'urbanisme du plateau centre de Sainte-Foy (R.C.A.3V.Q. 218) tel que proposé.

- 4.3. Le 14 mars 2017 : Demande d'opinion sur le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme en concordance avec le programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère (R.C.A.3V.Q. 216)*

Sur proposition de M. Luc Trépanier, appuyée par Mme Sylvie Dorion, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery recommandent unanimement au conseil d'arrondissement

- **d'adopter le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme en concordance avec le programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère (R.C.A.3V.Q. 216)**
- **d'ajouter à la recommandation du conseil d'administration en réponse à la demande d'opinion R.C.A3.VQ. 216 ce qui suit :**
 - **D'EXPRIMER** l'inquiétude des citoyens et des citoyennes à propos de l'aménagement du secteur Thornhill, plus précisément en ce qui a trait à la celui des zones vertes, à la hauteur des édifices, mais surtout aux imprécisions relatives à la circulation automobile, aux bruits environnants, à ceux émanant des systèmes de ventilation ainsi qu'à l'éclairage nocturne;
 - **DE SIGNALER** l'inquiétude des citoyens et des citoyennes de l'avenue du Cardinal-Bégin en ce qui a trait à la modification à la zone 31212Pb (Pavillon Saint-Dominique), soit l'augmentation de la hauteur maximale de 10 mètres à 13 mètres, soit de 2 à 3 étages ou encore, la possibilité d'atteindre 34 mètres sur 60% de la projection au sol du bâtiment de 24 mètres;

- **DE NOTER** le manque de transparence qui a entouré le recours de l'Administration à l'application du *Règlement sur la réalisation d'un projet relatif à un établissement résidentiel d'une superficie supérieure à 25 000 mètres carrés et à un établissement majeur de santé sur le lot numéro 1 302 636 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2090*;
 - **DE SIGNALER** l'inquiétude des citoyens et des citoyennes de la rue du Boisé-de-Sillery en ce qui a trait à la modification à la zone 31212Pb (Pavillon Saint-Dominique), soit la réduction de la marge arrière de 80 mètres à 40 mètres;
 - **D'APPUYER** fermement le développement du lien piétonnier proposé pour relier le boulevard René-Lévesque Ouest à la Grande-Allée Ouest et favoriser les déplacements vers le Bois-de-Coulonge à l'entrée Est du site patrimonial de Sillery;
 - **DE DEMANDER** que, dans un avenir rapproché, lorsque le développement urbain occasionnera des changements d'aménagement de la zone 31211Pa (Archevêque catholique romain de Québec), la Ville prévoie réserver une portion de terrain pour usage communautaire et aménager une importante aire verte;
 - **DE SOULIGNER** également l'importance d'aménager le prolongement du lien cyclo-piéton de l'avenue Joffre pour atteindre la Grande-Allée;
 - **DE RAPPELER** qu'en matière de circulation urbaine, le recours au transport en commun doit être fortement encouragé afin de diminuer les effets négatifs des aménagements minéralisés des stationnements;
 - **DE RAPPELER** enfin que le territoire jouxte la limite Est du site patrimonial déclaré de Sillery et que celui-ci doit être impérativement signalé aux résidents et aux résidentes ainsi qu'aux touristes.
- **d'adopter la résolution du Conseil, à titre de mémoire, à présenter à la consultation publique du jeudi 30 mars 2017.**

5. ACTIVITÉS

On trouvera en annexe, le plan d'action 2017-2018 qui décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les activités qui ont retenu l'attention du conseil de quartier au cours de l'année 2017.

5.1 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

5.1.1 Comité de mise en œuvre du PPU du site patrimonial de Sillery

Rappelons que le comité de suivi a été mis sur pied à la suite de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec tenue le 19 septembre 2016. *CE-2016-1521 Création d'un comité de suivi de la mise en œuvre du Programme particulier d'aménagement (PPU) du site patrimonial de Sillery et ses environs. A3DA2016-018 (Ra-1950)*. Cette décision s'inscrit dans le suivi de notre lettre du 7 juin adressée à Mme Julie Lemieux pour présenter notre résolution 16-CA-22. S'ajoute la résolution 16-CA-52 de novembre 2016 qui précède la première rencontre, celle du 12 décembre 2016.

Le comité était formé du conseiller du district électoral de Saint-Louis-Sillery, du directeur de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge, des conseillères en urbanisme, du représentant de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge, de la représentation du Bureau du

transport, du conseil de quartier de Sillery, du jardin communautaire de Sillery, du faubourg Saint-Michel, de la Société de Développement commercial de Maguire et de la Société d'histoire de Sillery.

Le comité a tenu cinq rencontres au cours de l'année 2017 : 13 février, 10 avril, 12 juin, 23 novembre, 27 novembre (déplacée au 12 décembre).

À la suite de la dernière rencontre de 2016, les travaux se sont poursuivis sur le site. À la rencontre du lundi 13 février, l'état d'avancement des travaux est présenté à l'aide d'un diaporama bien documenté illustrant le projet de 200 unités de logement. Une demande est clairement formulée afin que le ministère soit interpellé pour obtenir d'autres précisions sur le refus qu'il oppose à l'ouverture d'une rue supplémentaire. Cette décision du ministère est jugée inacceptable par les citoyens du faubourg. La demande est refusée.

Le comité se penche sur l'inquiétude manifestée par la société d'histoire concernant les sondages exploratoires en archéologie entrepris par le ministère de la Culture. Une démarche est annoncée afin d'obtenir qu'un archéologue de la Ville de Québec se joigne à la prochaine rencontre du comité pour fournir de plus amples informations sur cet aspect des travaux.

Le comité aborde aussi la délicate question du branchement sur Cardinal-Persico. On prévoit que pendant les travaux, il sera pertinent d'installer un arrêt à l'intersection de la rue Cardinal-Persico et de la côte de Sillery pour permettre la sortie des automobilistes. Les citoyens et les citoyennes, par la voix de leur représentante du Faubourg, formulent plusieurs questions concernant la gestion du chantier Sous les bois et les irritants engendrés par cette activité.

Pendant ce temps, à la fin janvier, il faut noter la parution dans le Soleil de la publicité du complexe résidentiel qui provoque l'envoi de la lettre au ministre Luc Fortin signée par le président de la Société d'histoire de Sillery et le président de la Coalition pour la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery, lettre reprise par la Presse le 9 février sous le titre *Sillery : les citoyens se sentent trahis*.

Depuis la dernière rencontre, une lettre datée du 13 mars a été adressée par le directeur du Bureau du Nionwentsio¹ au cabinet du ministre de la Culture demandant la participation de la Nation Huronne-Wendat aux fouilles archéologiques. De plus, un sommaire décisionnel fait foi de la décision d'édicter l'ordonnance concernant la circulation dans la côte de Sillery à l'intersection de la rue Cardinal-Persico. Il est recommandé d'ajouter des arrêts obligatoires. De son côté, la Société d'histoire de Sillery invite la Ville à participer à un colloque sur l'avenir et la mise en valeur du site patrimonial de Sillery. Par sa lettre du 6 avril, la Ville refuse de participer à un tel colloque en invoquant la nécessité de s'attacher plutôt à la mise en œuvre du PPU. Pour sa part, le conseil de quartier poursuit ses recherches auprès de l'Office du tourisme et de l'AITQ pour tenter de définir la procédure

¹ Le **Nionwentsio** ([wendat](#) : *Notre magnifique territoire*) est un des territoires coutumiers du peuple [huronne-wendat](#). Il englobe la [Région de Québec \(Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches\)](#) et déborde légèrement sur le nord du [Maine](#). De nos jours, il est encore revendiqué par les Hurons-Wendat de [Wendake](#).

à suivre pour obtenir une signalisation décente pour le site patrimonial. Le sujet sera mis à l'ordre du jour le 10 avril.

Lors de cette rencontre, la participation du chef d'équipe, archéologue, du Service de l'aménagement et du développement permettra de conclure qu'il n'y a aucun plan d'ensemble encadrant les fouilles archéologiques sur le site patrimonial. Les sous-traitants sont recrutés selon les travaux entrepris. L'état des travaux, la gestion du chantier et l'enfouissement des fils électriques sont traités. La signalisation nous renvoie pour information au point 7 du PPU dans la section actions. Enfin, le comité du jardin communautaire s'inquiète du sort qui sera fait au jardin et annonce le dépôt d'un projet. À la rencontre du 10 juin, qui suit de près le dévoilement des panneaux d'information installés sur le parvis de l'Église Saint-Michel, on signale l'achèvement des travaux de la côte de Sillery. Toutefois, la circulation des camions est toujours problématique. Pour la signalisation, en l'absence de la responsable du dossier, le retour sur les actions inscrites au PPU est repoussé au mois d'août. Le Comité Histoire-Patrimoine du CQS s'engage de son côté dans un échange d'information concernant une action mise de l'avant à l'Annexe F du Règlement RVQ2268. Au point 5, le PPU propose des programmes particuliers de mise en valeur. À ce titre, au point 5.1.3 on retrouve «L'identification visuelle du site patrimonial de Sillery». On constate ainsi qu'une action est prévue pour doter le site d'un plan directeur d'identification visuelle.

Le 8 juillet, dans *Le Devoir* paraît en Libre opinion *Patrimoine et si Durham avait raison?* Du président de la société d'histoire. Le 4 août, dans *Le Soleil* paraît une lettre d'une citoyenne du faubourg sous le titre *Hécatombe en cours* qui dénonce le carnage du chantier Sous les bois.

Le 23 août, les travaux d'excavation sont terminés. Le diaporama présenté aborde l'état d'avancement du projet Sous les bois, l'analyse d'impact sur l'ensoleillement, l'aréna Jacques Côté, le sentier linéaire, le Domaine de Sillery, le monument équestre de Saint-Michel, le plan directeur d'identification visuelle et enfin le plan d'action du PPU. Pour la signalisation, le budget du plan d'identification visuelle ne peut être confirmé, mais il est inscrit au PTI 2018-2020. Ce dernier n'est pas encore adopté.

Le document *Agriculture urbaine à Sillery – un projet de développement* préparé par le groupe du jardin communautaire est déposé pour analyse et réflexion.

À la dernière rencontre de l'année, le 12 décembre, le *Plan conceptuel d'un Parc nourricier dans un des derniers espaces verts du site patrimonial de Sillery, une intégration remarquable de la vocation agricole des lieux et du développement durable* est présentée. La relocalisation du jardin communautaire sur le domaine Cataraqui est également évoquée. Les options sont ouvertes : un parc nourricier n'empêche pas un jardin communautaire. Enfin, la mise sur pied d'une table de concertation par le STMI est évoquée.

5.1.2 PPU Belvédère

Amorcée en 2016 avec le dépôt d'un nouveau Plan particulier d'urbanisme (PPU), la consultation entourant le PPU pour le Pôle urbain Belvédère s'est poursuivie a connu son dénouement le 5 juin 2017 avec l'adoption du règlement R.V.Q. 2496 par le conseil municipal de Québec.

Rappelons que ce projet touchait trois quartiers (Montcalm – Saint-Sacrement- Sillery) et que le processus référendaire ne s'applique pas dans les cas de modifications de zonage initiées par un PPU. L'année 2017 en aura été une de consultation alors que le CQS a déposé un mémoire à la séance publique tenue le jeudi 30 mars. Le mémoire² du conseil de quartier signalait comme éléments d'inquiétude, chez les citoyens et citoyennes particulièrement concernés, la hauteur des édifices, la réduction de certaines marges, les bruits causés par les systèmes de ventilation, l'augmentation de la circulation à proximité des secteurs résidentiels. Le secteur Thornill, les résidants et résidentes de l'avenue Cardinal Bégin, ceux et celles du Boisé de Sillery étaient particulièrement touchés par les modifications suggérées. Par ailleurs, le conseil de quartier trouvait important d'insister sur des points qui constituaient des améliorations à la situation actuelle, à savoir le développement de liens piétonniers, de liens à l'usage des déplacements à bicyclettes, l'aménagement de zones vertes ainsi que l'amélioration de l'accès au transport en commun.

À la suite du dépôt de plusieurs mémoires par des résidants et des résidentes du conseil de quartier ainsi qu'au dépôt du mémoire du CQS, les recommandations du conseil de quartier ont été prises en compte, en majeure partie, dans la version finale du PPU.

5.1.3 Schéma d'aménagement et de développement

Les consultations sur les principales modifications apportées au premier projet, le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec – 2040 révisé de 2016 ont été prévues pour le mois de mai d'abord, puis ont été reportées à la fin de l'été. Le conseil a choisi de s'adresser à la présidente de la Commission consultative sur le SAD par lettre. Celle-ci, déposée le 22 août, rappelle le Mémoire du conseil déposé en juin 2016, souligne la satisfaction du conseil et salue la décision de la Commission d'avoir suivi la recommandation de l'Institut de la statistique du Québec d'utiliser les estimations démographiques qu'il publie. Le conseil suggère par ailleurs d'insérer des orientations de protection des axes patrimoniaux et de valorisation de l'agriculture urbaine.

5.1.4 Comité pour la densification respectueuse

Le comité pour une densification respectueuse a organisé, en collaboration avec le conseil de quartier, la table ronde sur la densification qui s'est tenue le 11 avril 2017 à l'occasion de l'Assemblée générale. Deux jeunes architectes, Julie Dubé et Yasmina Lacasse, sont venues échanger avec les citoyens sur le sujet. La densification a le mérite d'ajouter plusieurs nouveaux citoyens dans les quartiers construits, mais elle les transforme irrémédiablement. C'est pourquoi il est important que la densification soit planifiée afin de bien intégrer les nouvelles constructions au bâti existant. Il faut encadrer les acteurs, mais aussi leur permettre d'innover. Cependant, sans cadre réglementaire adéquat, les quartiers perdront graduellement leur spécificité par le cumul des interventions à la pièce.

L'adoption du Règlement 2378 modifiant le Règlement 2220, Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'assujettissement de certains projets d'insertion et de densification à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architectural, est venu ajouter de nouvelles balises. Elles concernaient entre autres les projets de restructuration de maisons

² Le mémoire est publié sur la page internet du conseil de quartier dans la section Mémoires et avis https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

unifamiliales sans subdivision de terrain, la détermination de la hauteur des rez-de-chaussée et la protection des arbres mature. Le comité pour une densification respectueuse estime que la vigilance des citoyens reste de mise et pour cette raison effectue une évaluation des projets de densification autorisés par la Ville tant en vertu du Règlement 2220 que du Règlement 2378. Un nouveau bilan devrait être déposé à l'automne 2018.

Il convient de souligner par ailleurs que le comité pour une densification respectueuse a déposé le 25 août 2017 un mémoire dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec (SAD). Le comité a notamment soulevé son opposition à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation et sa préoccupation à l'égard du respect des gabarits, hauteurs, dégagements latéraux et arbres matures et encadrement de leur abattage. De plus, le comité s'est prononcé contre des démolitions des maisons saines lorsqu'il est question d'insérer les nouvelles résidences dans une trame urbaine existante. Il a également abordé la question de l'importance de l'adhésion sociale aux projets réalisés dans les milieux construits. À cet effet, il suggérerait l'inclusion d'une charte de la densification respectueuse dans la version révisée du SAD.

5.1.5 SDC Maguire

Le conseil de quartier continue de donner son appui à la Société de Développement commercial (SDC) Maguire et accueille à ses rencontres un représentant de la SDC. Au cours de l'année, le conseil a pris note des développements relatifs à la construction sur le terrain voisin de la bibliothèque, suivi les changements survenus chez les différents commerces, pris connaissance et commenté le projet *L'avenue Maguire revu et corrigé lancé le 26 avril*, participé à *Maguire en fête* qui a attiré plus de 8 000 personnes et a appuyé la conservation de la murale relatant l'histoire de Sillery.

5.2 MOBILITÉ DURABLE ET ENVIRONNEMENT

En matière de mobilité durable, le conseil de quartier s'est joint au regroupement des conseils de quartier pour la préparation du mémoire pour faire valoir les principes généraux qu'il met de l'avant (voir la section 6).

5.2.1 Sécurité routière

Le conseil participe à la consultation publique sur la sécurité routière qui s'est tenue du 9 janvier au 3 mars 2017. À la réunion du 14 février, la présidente présente le mémoire au conseil. La résolution 17-CA-06 témoigne de la décision de déposer le mémoire³ du conseil attendu que le conseil s'est doté d'un comité de circulation depuis 2007, qu'il s'intéresse à tous les aspects de la sécurité routière sur son territoire, qu'il adhère aux valeurs du développement durable, qu'il participe à la table de concertation vélo et qu'il s'engage résolument dans la gestion des déplacements et des transports actifs.

5.2.2 Circulation

Comme chaque année, plusieurs citoyennes et citoyens ont fait part au conseil de quartier de différents problèmes touchant la vitesse des véhicules ainsi que les volumes de

³ Le mémoire est publié sur la page internet du conseil de quartier dans la section Mémoires et avis https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

circulation jugés excessifs dans des quartiers résidentiels. À chaque occasion, le conseil de quartier a pris fait et cause pour la population de la zone visée et a fait valoir leur point de vue auprès des autorités responsables de l'Arrondissement. La rue Bourbonnière, l'avenue Charles-Huot ainsi que la côte à Gignac ont fait l'objet de résolutions spécifiques (voir 3.3) quant aux problèmes vécus par les résidents de ces secteurs.

5.2.3 Circuit d'autobus 11

À plusieurs reprises, le maintien du parcours de l'autobus 11 à son état actuel a été évoqué par les citoyennes et citoyens, soucieux d'assurer une bonne accessibilité au transport en commun pour la communauté. Une résolution adoptée le 11 avril 2017 évoque d'ailleurs l'importance que prend le parcours de l'autobus 11, avec les sept arrêts habituels, pour les résidents du quartier, la clientèle des commerces, les personnes âgées ainsi que les étudiants et les étudiantes. Les tronçons du chemin Saint-Louis, de la rue Sheppard et de l'avenue Maguire sont donc des parcours à préserver. À la suite de la consultation menée par le RTC, il a été convenu de revenir à la situation qui prévaut actuellement. Le conseil de quartier souhaite que la situation puisse durer ainsi jusqu'à la réalisation d'une nouvelle approche en matière de transport en commun.

5.2.4 Table de concertation vélo

Le conseil de quartier de Sillery est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec. Cette table réunit une cinquantaine de personnes issues de 27 quartiers qui se sont donné comme mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, la table est devenue un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable répond aux besoins et attentes de la population.

5.2.5 Ça marche doc!

L'objectif poursuivi par Québec Arbres s'est transformé en une initiative remarquable, celle d'animer une activité qui allie la santé et l'environnement dans une perspective de développement urbanistique moderne. L'ordre des urbanistes salue cette initiative après une année de réalisations. Signalons aussi la chronique à Radio Canada qui s'ajoute aux marches du samedi sur notre territoire.

5.3 HISTOIRE, PATRIMOINE ET CULTURE

On peut consulter le point 5.1.1 (Comité de suivi du site patrimonial de Sillery et de ses environs) qui trace le portrait de la situation sur le site patrimonial.

5.3.1 Découvrir Sillery

Le projet d'ajouter un segment sur le quartier de Sillery dans cette application de Découvrir Québec se concrétise de plus en plus. Le conseil a travaillé en collaboration avec la Société d'histoire de Sillery et le Service de la culture de la Ville de Québec cette année pour définir les choix de sujets à retenir pour mettre en valeur le site patrimonial. Une présentation de l'état d'avancement des travaux fait en début de 2018 permet d'espérer une mise en œuvre pour cette année. Le conseil est très attaché à cette présence des points d'intérêts patrimoniaux de Sillery dans l'ensemble de l'image de la Capitale.

5.3.2 Conseil de la Culture

Par son communiqué de presse du 24 avril, le Conseil de la Culture joint sa voix à celle de la communauté artistique pour le grand rassemblement pour un meilleur financement du Conseil des arts et des lettres du Québec. Pour sa part, la Table Patrimoine-Histoire s'est réunie à deux reprises en 2017. Le 25 avril, la Table accueille la nouvelle directrice du Conseil de la Culture, Madame Josée Tremblay. La Table discute de la Vision patrimoine que la Ville de Québec vient de proposer à la suite de la consultation. Une synthèse est attendue. La Table a été invitée à participer à Célébration patrimoine 2017 qui s'est tenue à Lévis le 17 juin. Le 24 octobre, la Table a abordé la réflexion sur le modèle de concertation du conseil, le succès du Salon des sociétés d'histoire de la Ville de Québec et le Sommet national du patrimoine bâti organisé par Action patrimoine et résumé dans la revue Continuité.

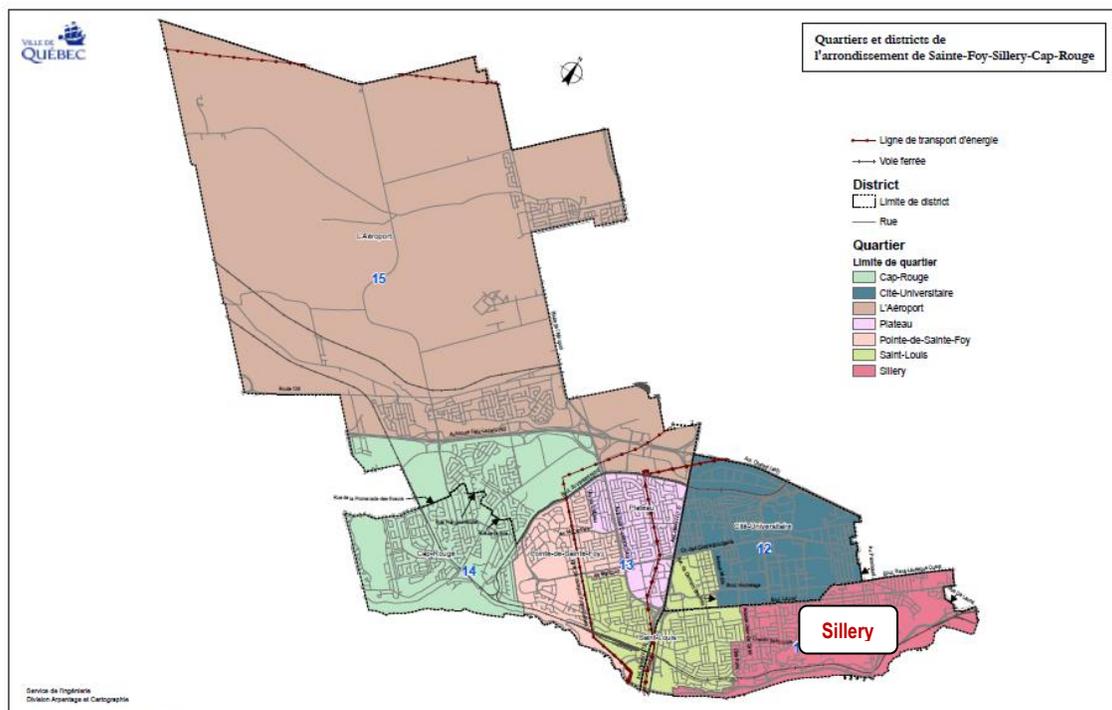
5.4 COMMUNAUTAIRE, PARC ET LOISIRS

L'intervention principale à ce chapitre a porté sur le dossier du Parc du Buisson, un dossier qui existe déjà depuis presque une décennie sur la Table du conseil de quartier. Le chalet du Parc du Buisson a été démoli en 2017. Selon les informations obtenues, un appel d'offres sera lancé en janvier 2018, pour une construction au printemps ou à l'automne 2018. D'autres dossiers à ce chapitre vont vraisemblablement faire l'objet de préoccupations au cours de l'année 2018.

6. LA TABLE DES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE QUARTIER

Les rencontres de la Table donnent toujours lieu à un tour de table pour que l'information sur les activités de tous les conseils de quartier circule. La variété des points de vue adoptés par les différents conseils de quartier est toujours mise en évidence. Le caractère spécifique de chaque communauté se manifeste, mais les préoccupations communes sont nombreuses et ont permis d'établir une collaboration efficace.

Carte 2 Limites des sept quartiers de l'Arrondissement



Source : Ville de Québec, 2015.

Le travail de la Table du début de l'année 2017, réunions du 6 et du 13 février, a été la préparation du mémoire⁴ conjoint déposé à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec. Ce mémoire, dans la foulée de celui présenté le 15 novembre 2016 lors de la Commission parlementaire sur la loi 109, expose l'inquiétude des conseils face à l'abolition complète du recours au référendum. Le conseil de quartier de Sillery endosse ce mémoire conjoint et dépose sa résolution du 14 février 17-CA-08 qui déclare que ce mémoire sur le Projet de loi 122 demande le maintien du processus référendaire en matière d'urbanisme. Vingt-cinq conseils de quartier ont signé ce mémoire. La cohésion est forte.

À la suite de la rencontre de mars, par sa résolution du 11 avril (17-CA-31), le conseil appuie l'action du Regroupement des conseils qui réitère sa demande du retrait des

⁴ Le mémoire est publié sur la page internet du conseil de quartier dans la section Mémoires et avis https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

dispositions qui enlèvent aux citoyens et aux citoyennes de la Ville de Québec le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme d'une part, et d'autre part, l'ajout de dispositions pour bonifier le processus de consultation à la Ville de Québec. Dans la foulée de l'annonce faite par le ministre Coiteux le 3 mai, le regroupement propose dans son communiqué de presse du 16 mai, l'élargissement du mandat du comité de travail mis sur pied par le gouvernement du Québec en marge du projet de loi 122. Parallèlement, la ville annonce le dépôt du rapport de février demandé à l'Institut du Nouveau Monde sur sa politique de consultation publique.

Le 5 juillet, le conseil de quartier s'est joint au Regroupement pour dégager les principes généraux à mettre de l'avant en matière de mobilité durable pour participer à la consultation lancée par la Ville. Ceux-ci visent à la fois les enjeux de santé et les enjeux économiques. Le mémoire⁵ a été déposé à la mi-août. Dans le communiqué de presse, on peut lire : 19 conseils de quartier unissent leur voix pour demander un meilleur réseau de transports collectifs et actifs à Québec. Le projet proposé en 2018 a pris en compte les demandes des citoyens et des citoyennes.

En novembre, le Projet de Règlement sur la participation publique est publié à la Gazette officielle. À la rencontre du 11 décembre, les premiers commentaires sur les 19 articles sont mis de l'avant et une position commune se dessine. Le mémoire⁶ a été déposé le 29 décembre avec les signatures de 10 conseils et de 9 administrateurs de 20 conseils. Le comité d'élus, mis en place par l'administration municipale en 2018, s'est déjà engagé dans la réflexion sur le mécanisme de consultation à venir.

En matière d'urbanisme, le projet Le Phare de Cominar, qui aura un impact majeur sur la circulation de transit est toujours une préoccupation importante. Ce dossier est donc à suivre en 2018. La participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier demeure un intérêt partagé. La question de l'acceptabilité sociale est soulevée et fait l'objet d'étude et de recherche par les intervenants en participation citoyenne. Le suivi de la révision des plans directeurs de quartier reste en suspens.

⁵Le mémoire est publié sur la page internet du conseil de quartier dans la section Mémoires et avis https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

⁶ Idem.

7. Paroles des citoyens et des citoyennes

Le conseil de quartier tient à souligner la qualité et la pertinence des interventions apportées par les citoyennes et les citoyens du quartier au cours de l'année 2017. C'est la raison pour laquelle, il convient de profiter de ce rapport annuel pour résumer l'essentiel de ces interventions.

- 10 janvier : Stationnement sur les rues Preston et des Grands Pins
Pavillon de services du Parc du Buisson
- 14 février : Maison patrimoniale sur la rue des Grands Pins
Avenir de l'Espace St-Michael
Conservation des arbres sur l'avenue Chaumont et harmonisation des futures constructions
Inquiétudes quant à la préservation des arbres et quant aux recherches archéologiques dans le quartier Saint-Michel
- 14 mars : Expression d'opinions sur les propositions contenues dans le PPU du pôle urbain Belvédère
- 11 avril : Maintien intégral du parcours de l'autobus 11
- 9 mai : Mesures d'atténuation de la circulation sur la côte à Gignac à considérer de nouveau
Vitesse sur le Chemin Saint-Louis
Demande d'intervention au RTC sur le parcours de l'autobus 11
- 12 septembre Demande de maintien du parcours no. 11 et de plus de considération pour le service à la population en matière de transport en commun
Implication de la SDC Maguire en soutien aux initiatives des citoyens et citoyennes
- 14 novembre Activités préoccupantes autour de l'ancien couvent de la Fédération-des-Augustines.
Inquiétudes en marge du développement du domaine Sous-les-Bois
Demande d'informations suite à l'approbation du PPU Belvédère et inquiétudes des résidentes et des résidents relatives à la qualité de vie dans le quartier.

8. États financiers

Le conseil de quartier de Sillery est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2017 et de la participation des citoyens et citoyennes.

Au 31 décembre 2017, le conseil de quartier dispose d'un actif net de 891\$.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

8.1 ÉTATS FINANCIERS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	971	611
Subvention à recevoir	0	0
	971	611
Passif à court terme		
Créditeurs	80	
Actif net		
Actif net		
Non affecté	891	611
	891	611

Au nom du conseil de quartier de Sillery :

**8.2 ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017 FINANCIERS**

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Subventions- Ville de Québec	1500	1500
Fonctionnement	1500	1500
	1500	1500
Charges		
Fonctionnement	1219	1773
Projets		144
		1917
Excédent des produits par rapport aux charges	280	(417)
Actif net non affecté au début de l'exercice	611	1028
Redressement	0	0
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	891	611

A. PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER, 2017-2018

Les priorités en lien avec le plan directeur de l'Arrondissement pour Sillery de Juin 2013, mise à jour 2014, et le mémoire du conseil de quartier de Sillery sur la révision du schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec de juin 2016.

1	<p>Orientation 4 : Améliorer la qualité des aménagements urbains. (Page 5) Objectif : Améliorer la signalisation touristique et historique</p>
<p>Action 1; Évaluer la pertinence d'adopter un affichage particulier pour le site patrimonial déclaré de Sillery.</p>	
<p>Action 2; évaluer la pertinence d'implanter une signalisation indiquant le site historique de Sillery aux entrées de celui-ci et sur les grands axes routiers à proximité.</p>	

Note : Prendre en compte la question 7 du Plan d'action du PPU du site patrimonial de Sillery : « Doter le site patrimonial de Sillery d'un Plan directeur d'identification visuel à court terme, 0 à 3 ans ».

2	<p>Orientation 5 : Encadrer l'intégration architecturale et paysagère des développements résidentiels et commerciaux et préserver les caractéristiques patrimoniales du quartier. (Page 8) Objectif : Encadrer la conservation et la mise en valeur des grands ensembles</p>
<p>Action 1; Soutenir le comité de citoyen sur la densification respectueuse.</p>	
<p>Action 2; Appuyer les pétitions et les demandes des citoyens et des citoyennes en matière de sauvegarde des bâtiments.</p>	
<p>Action 3; Participer aux activités du Comité de mise en œuvre du PPU de Sillery.</p>	

3	<p>Orientation 10 : Améliorer la gestion des déplacements. (Page 13) Objectif : Encadrer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels</p>
<p>Action 1; Suivre l'évolution de la circulation dans le secteur Saint-Yves et dans la côte de Sillery et ses environs.</p>	
<p>Action 2; Encourager l'amélioration de la desserte nord-sud du quartier, plus spécifiquement vers l'Université Laval et les parcs industriels.</p>	
<p>Action 3; Suivre l'évolution du dossier du parcours d'autobus no 11 de la Société de Transport de la Capitale (STC)</p>	

Note : La mobilité durable est un axe de développement actuel de la Ville de Québec. Les questions de déplacement des personnes, de mode de transport collectif et de pistes cyclables retiennent notre attention en lien avec le Mémoire du REGROUPEMENT DE CONSEILS DE QUARTIER DE LA VILLE DE QUÉBEC déposé dans le cadre de la consultation sur la MOBILITÉ DURABLE ET RÉSEAU STRUCTURANT EN TRANSPORT EN COMMUN.

4	<p>Orientation 6 : Protéger et mettre en valeur les arbres et la forêt urbaine (p10) Objectif : Sensibiliser la population à l'entretien et à la conservation du couvert végétal</p>
<p>Action 1; Soutenir Québec Arbres.</p>	
<p>Action 2; Favoriser l'agriculture urbaine</p>	

Note : Projet du Parc nourricier et projet du jardin communautaire de Sillery

B. MÉMOIRES DÉPOSÉES

- Mémoire sur la sécurité routière à Sillery déposé à la Société d'assurance automobile, février 2017
- Mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec sur le Projet de Loi 122 déposé à la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec, février 2017
- Mémoire du conseil de quartier de Sillery sur le PPU pour le Pôle urbain Belvédère, mars 2017
- Mémoire sur le Schéma d'aménagement et de développement, agglomération de Québec, second projet, juin 2017
- Mémoire du regroupement des Conseils de quartier de la Ville de Québec déposé dans le cadre de la consultation sur la mobilité durable et un réseau structurant en transport en commun, juin 2017
- Mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec sur le Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme, 29 décembre 2017

L'ensemble des mémoires sont disponibles sur la page Internet du conseil de quartier dans la section Mémoires et avis :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx